



Dossier
d'inscription



Centre
de
LOISIRS

Nouvelle inscription



PRESENTATION ET MODALITES DE FONCTIONNEMENT



Centre de loisirs de Meymac
13, boulevard du Pré Soubise

 05.55.95.64.73

 06.30.09.53.48

 centredeloisirs@meymac.fr

 **CLOSED**

Le centre de loisirs est fermé pendant les vacances de Noël, les jours fériés, et 15 jours au mois d'août.

Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 12 ans divisés en 3 groupes :

- PS/MS les Ouistitis (3-5 ans)
- GS/CP/CE1 les Koalas (5-8ans)
- CE2/CM1/CM2 les Guépards (8-11 ans)

Le centre bénéficie d'une capacité maximale de 40 places.

Les collations du matin (9h00) et du soir (16h) sont fournies.

Les différentes formules d'accueil et horaires d'arrivée et de départ :

Formules	Arrivée	Départ
Matin sans repas	7h30 - 9h15	11h30 - 12h00
Matin avec repas	7h30 - 9h15	13h - 13h30
Après-midi sans repas	13h - 13h30	16h30 - 18h30
Après-midi avec repas	11h30 - 12h00	16h30 - 18h30
Journée sans repas	7h30 - 9h15 13h - 13h30	11h30 - 12h00 16h30 - 18h30
Journée avec repas	7h30 - 9h15	16h30 - 18h30

En dehors de ces plages horaires, les enfants ne seront pas accueillis pour des raisons d'organisation.

L'équipe titulaire



Priscilla
Directrice et animatrice
BAFA et BAFD en cours
d'acquisition



Marie
Animatrice et directrice adjointe
Référente des Guépards
BAFA et BAFD en cours
d'acquisition



Sabrina
Animatrice et référente des
Koalas
BAFA



Sandrine
Animatrice et référente des
Ouisitis
BAFA et CAP Petite Enfance



Jérémy
Animateur
CAP Petite Enfance



Laura
Animatrice
BAFA



Les locaux



Salle de goûter et d'activités



Salle de sieste et de projection



Salle des petits



Terrain en herbe



Cour goudronnée



Salle principale



Gymnase

Accueil péri-scolaire du mercredi

Garderie : 7h30 - 9h et 17h-18h30

Horaire journée centre de loisirs : 9h-17h

**Il y a 5 périodes d'inscription pour les mercredis de :
septembre à octobre / novembre à décembre / janvier à février / mars à avril / mai à juin**



Chaque début de période, vous recevrez la newsletter vous indiquant le début des inscriptions. En cas de besoin exceptionnel, elle peut également se faire le **lundi** directement avec la responsable du centre de loisirs, sous réserve de disponibilité.

centredeloisirs@meymac.fr ou 06.30.09.53.48

*Les enfants doivent arriver avec un sac à dos avec un change, leur doudou, tétine.
La propreté doit être en fin d'acquisition pour fréquenter le centre. Pour toutes questions, merci de prendre contact avec la responsable.*

Activités extérieures (associations)

Toute activité extérieure ne pourra être réalisée sur le temps du centre de loisirs.

Accueil vacances scolaires

Pour chaque période de vacances, une newsletter, une communication par affichage et sur les réseaux sociaux (site internet et application mobile Intramuros) vous permettra de connaître le début et la fin des inscriptions. Pour que l'inscription de votre enfants soit prise en compte, il faudra un retour avec vos dates par mail obligatoirement ou via un bulletin de réservation qui sera mis à votre disposition (à récupérer sur le centre/sur le site de la mairie). Il devra être transmis au centre ou par mail. Une confirmation de l'inscription vous sera donnée par le responsable.

Toute inscription doit être écrite.

Absences

En raison du nombre limité de places, **toute journée d'absence non excusée 24h à l'avance ou la veille sera facturée. Les repas annulés à la dernière minute seront facturés.**

Absences répétées

En cas de désistement et d'annulation trop répétitifs, les familles seront averties par courrier et mises sur liste d'attente pour les prochaines périodes.

FACTURATION

La facturation est réalisée à partir de vos ressources annuelles, de la composition de votre famille (cf barème)

Les bons "Pass ALSH" seront pris en compte directement dans la facture.

Les familles recevront un avis des sommes à régler à la trésorerie d'Ussel.

Tarifs	Ressources annuelles	Jusqu'à 10 000 €	10 000 à 15 000 €	15 000 à 21 000 €	21 000 à 24 000 €	24 000 à 27 000 €	27 000 à 30 000 €	30 000 à 33 000 €	33 000 à 36 000 €	36 000 à 39 000 €	39 000 à 42 000 €	42 000 à 45 000 €	Plus de 45 000 €
	Famille 1 enfant inscrit												
	journée avec repas	6.30	7.10	7.50	8.00	8.50	9.20	10.00	11.00	12.00	13.00	14.00	15.50
	journée sans repas	4.20	5.10	5.50	6.00	6.50	7.20	8.00	9.00	10.00	11.00	12.00	13.50
	1/2 journée avec repas	4.10	4.60	4.70	5.00	5.20	5.70	6.20	7.20	8.20	9.20	10.20	11.70
	1/2 journée sans repas	3.10	3.60	3.70	4.00	4.20	4.70	5.20	6.20	7.20	8.20	9.20	10.70
Famille 2 enfants inscrits													
	journée avec repas	5.60	6.30	6.70	7.20	7.70	8.30	9.10	10.00	11.00	12.00	13.00	14.50
	journée sans repas	3.60	4.30	4.70	5.20	5.70	6.30	7.10	8.00	9.00	10.00	11.00	12.50
	1/2 journée avec repas	3.70	4.00	4.30	4.50	4.80	5.20	6.10	6.60	7.60	8.60	9.60	10.10
	1/2 journée sans repas	2.80	3.10	3.40	3.60	3.90	4.50	4.60	6.00	7.00	8.00	9.00	09.50
Famille 3 enfants et +													
	journée avec repas	4.60	5.30	5.60	6.00	6.40	8.10	8.60	9.20	10.00	11.00	12.00	13.00
	journée sans repas	2.70	3.30	4.10	4.50	4.90	6.80	7.10	7.90	8.70	9.40	10.20	11.50
	1/2 journée avec repas	3.30	3.50	3.60	3.80	4.00	5.30	5.50	5.80	6.90	6.90	7.10	8.80
	1/2 journée sans repas	2.30	2.60	2.80	3.00	3.20	4.00	4.50	5.00	5.50	6.00	6.50	7.50
BAREME SEMAINE (Vacances)	Famille 1 enfant	29.00	32.00	34.00	37.00	40.00	42.00	47.00	50.00	53.00	56.00	59.00	62.00
	Famille 2 enfants	26.00	29.00	31.00	34.00	37.00	40.50	43.50	46.50	49.50	52.50	55.50	59.00
	Famille 3 enfants et +	22.00	25.00	27.00	30.00	33.00	36.00	39.00	42.00	45.00	48.00	52.00	56.00

MEYMAC
et
AUTRES COMMUNES
BAREME SEMAINE (Vacances)

Les documents qui vont suivre sont à remettre au centre de loisirs pour toute inscription

Les dossiers doivent être complets pour l'inscription

Pour toute nouvelle inscription

- Attestation d'assurance
- Photocopie de la carte vitale sur laquelle l'enfant est rattaché
- Photocopie des vaccinations
- Dernier avis d'imposition (les 2 si pas commun) *1 exemplaire par fratrie*
- Autorisation page facebook (cf livret)
- Fiche sanitaire de liaison à remplir (cf livret)
- Responsables légaux et autorisations (cf livret) *1 exemplaire par fratrie*

Conformément à l'article L 227-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles, la commune de Meymac vous informe de votre intérêt à souscrire un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent exposer les activités qui sont proposées à votre enfant.

FACTURATION

Si vous souhaitez pour votre travail, CE, COS, déclaration aux impôts une facture qui détaille les présences de votre enfant au sein du centre de loisirs, elle peut vous être fournie.

- | | |
|---|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui je souhaite le détail des présences | <input type="checkbox"/> Par mail |
| <input type="checkbox"/> Non je ne souhaite pas le détail des présences | <input type="checkbox"/> Papier |

Adresse mail :

Je soussigné(e), certifie avoir pris connaissance en intégralité du dossier d'informations relatif au fonctionnement du centre de loisirs. J'atteste avoir compris les modalités, règles et conditions présentées dans ce dossier et déclare accepter sans réserve l'ensemble des informations qui y sont contenues.

Fait à

, le

Signature

RESPONSABLES LEGAUX ET AUTORISATIONS

Responsables légaux :

Régime de couverture sociale : régime général (CPAM) MSA

Parent 1

Nom:

Prénom:

Profession:

Adresse:.....

 domicile:

 portable:

 travail:

 mail:

Parent 2

Nom:

Prénom:

Profession:

Adresse:.....

 domicile:

 portable:

 travail:

 mail:

En cas d'urgence:

Merci d'indiquer le ou les personne(s) autre que vous, à prévenir, sans réponse de votre part en cas d'urgence :

Nom/prénom:  :

Lien avec l'enfant:  :

Nom/prénom:  :

Lien avec l'enfant:  :

Liste des personnes autorisées à récupérer votre enfant :

Nom/prénom:  :

Lien avec l'enfant:  :

Nom/prénom:  :

Lien avec l'enfant:  :

Nom/prénom:  :

Lien avec l'enfant:  :

Nom/prénom:  :

Lien avec l'enfant:  :

AUTORISATION PARENTALE

« L'autorisation du droit à l'image » est un document obligatoire en vue de diffusions de photographies et/ou vidéos de votre enfant. Pour cela, vous trouverez ci-dessous un formulaire à remplir et à nous remettre pour valider votre autorisation. Vous vous réservez le droit de retirer votre autorisation à tout moment, auquel cas, vous en informerez par écrit l'ALSH qui s'engage alors pour les photos de groupe à dissimuler le visage de votre enfant.
Cordialement.

Je, soussigné, M., Mme (prénom et nom) :.....

Agissant en qualité de représentant légal de ou des enfants (prénom(s) et nom(s)) :

.....

.....

Autorise les représentants de l'ALSH de Meymac :

A prendre en photo/vidéo mon/mes enfants : OUI NON

A utiliser les photos/vidéos pour :

- sur la page facebook privée du centre de loisirs : OUI NON

si oui, précisez vos noms utilisés sur votre compte facebook pour effectuer la demande:

.....

.....

- affichage au centre de loisirs : OUI NON

Ces prises de vue ne pourront être ni vendues, ni utilisées à d'autres fins que celles mentionnées ci-dessus.

Conformément à la loi relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, le libre accès aux documents établis par le centre de loisirs de Meymac est garanti, de même que le droit de retrait.

Date et signature du ou des représentants légal/aux (précédée de la mention « lu et approuvé, bon pour accord):

Fiche sanitaire de liaison

Enfants :

M F

Noms :

Prénoms:

Né(e) le:

à :

Allergies (alimentaire, asmthe ...):

.....

.....

- Votre enfant fait il l'objet d'un P.A.I (Protocole d'Accueil Individualisé):

Non Oui

Vaccinations, merci de joindre une photocopie du carnet de santé avec le nom de votre enfant.

Si votre enfant n'a pas les vaccins obligatoires, joindre un certificat médical de contre-indication.

Attention, le vaccin anti-tétanique ne présente aucune contre-indication.

Renseignements médicaux :

- Nom et tél du médecin traitant :
- Votre enfant suit-il un traitement médical ?
Si oui lequel ?
- Votre enfant a t'il eu les maladies suivantes :

Rubéole Oreillons
 Angine Coqueluche
 Varicelle Scarlatine

- Antécédents médicaux, chirurgicaux ?

.....
.....
.....
.....

Recommandations utiles des parents:

- Votre enfant porte-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives...?

.....
.....

- Régime alimentaire particulier (sans porc, sans viande) :

.....
.....

- Peurs, psychos..... ?

Je soussigné, responsable légal de l'enfant,
déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et autorise le

responsable du centre de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures
(traitements médicaux, hospitalisations, interventions chirurgicales) rendues
nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature:

